Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260702-2026_81-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération 2026-N°81

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le 2 juillet à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2026

Présents : M. PAUTREL Louis - M. COQUELIN Ronan - Mme CHALOPIN Virginie - Mr - M. RINFERT Georges - Mme PEAN Michelle - Mme QUINLAN Sophie - M. BOSSARD Thierry - Mr BLIN David - - Mme LESENECHAL Floriane - M. PAUTREL Sébastien - Mme - DAUGUET Valentin - Mme PERRAGUIN Charlotte - M. DELORY Adrien.

Absente : Mme DUPREZ Aurore

Excusée : Mme BATTAIS Laëtitia

Madame PEAN Michelle a été désignée secrétaire de séance.

OBJET :

Lotissement ECRIN VERT – Avenant au marché de travaux Eaux Uséées/Eau Potable de l'entreprise PIGEON TP

Il a été confié à l'entreprise PIGEON TP le lot 2 Eaux Usées / Eau Potable dans le cadre des marchés de travaux de viabilisation du lotissement de l'Ecrin Vert, pour la somme de 47 252.45€ HT.

En cours de chantier, des contraintes techniques amènent à des travaux supplémentaires ayant un impact financier sur le marché de base : modification du tracé Eaux Usées, ajout d'une boîte de branchement supplémentaire, et immobilisation du matériel de chantier 8 jours de plus que prévu.

L'entreprise PIGEON TP a chiffré ces prestations complémentaires pour 8 196.05€ HT :

- fourniture et pose boîte branchement = 315.00€ HT
- modification tracé EU et trvx annexes = 4 121.05€ HT
- Immobilisation du matériel de chanteier = 3 760.00€ HT

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260702-2026_81-DE

Mr le Maire propose d'accepter la rémunération complémentaire de l'entreprise PIGEON TP et donc de rédiger un avenant de 8 196.05€ HT au marché de travaux. Le nouveau montant du marché est donc arrêté à la somme de 55 448.50€ HT.

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 02/07/2026, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de :

- accepter la rémunération complémentaire de 8 196.05€ H.T. de l'entreprise PIGEON TP,

- autoriser Mr le Maire à signer l'avenant au marché,

- autoriser Mr le Maire à signer tous les autres documents se rapportant à cette décision

Fait à Le Ferré, le 03/07/2026
Pour extrait conforme au registre

Le Maire.

MAIRIE DE LE FERRE

Louis PAUTREL

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355